



Ville de
BORDEAUX

Centre Communal
d'Action Sociale

bordeaux.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

du CCAS Ville de Bordeaux



Sommaire

1. Favoriser l'accès aux droits P.8

2. Accompagner le vieillissement P.14

**3. Des projets entre directions au service de tous
les publics P.21**

4. Des ressources au service des politiques publiques P.26

**5. Carte des lieux d'implantation des activités du CCAS
sur la ville P.34**



Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux,
président du CCAS

Harmonie Lecerf-Meunier,
vice-présidente du CCAS
adjointe au maire chargée
de l'accès aux droits, des
solidarités et des seniors

Le mot du président et de la vice-présidente

Comment qualifieriez-vous la politique sociale de Bordeaux ?

Pierre Hurmic, président du CCAS et Maire de Bordeaux. Elle est volontariste. Il faut rappeler le contexte : il est particulièrement difficile. L'année 2023 a notamment été marquée par une forte inflation, liée à la situation internationale. Ici comme ailleurs, elle a fragilisé les ménages et frappé durement les personnes les plus vulnérables. La société craque de toutes parts. Il nous a fallu faire face avec une détermination sans faille, parce que ce temps n'autorise pas la demi-mesure.

L'action sociale est un pilier de notre mandature. La lutte contre la pauvreté figurait dans les priorités de notre programme et nous nous y tenons. Nous avons augmenté les moyens du CCAS de manière significative : nous avons plus que doublé sa subvention entre 2020 et 2023, passant de 7,9 à 16,4 millions d'euros. Cela lui permet non seulement d'apporter des réponses rapides aux situations d'urgence, mais aussi de travailler à plus long terme.

Nous ne sommes pas seuls. Nous avons aussi œuvré à fédérer autour de nous de nombreux partenaires avec la démarche Bordeaux Terre de Solidarités. Cette approche, qui s'appuie sur le collectif pour mieux aider les personnes qui en ont besoin, est un marqueur de notre politique. Réparer la société, aller à la racine des problèmes pour y apporter une réponse pérenne, c'est l'identité de l'action sociale bordelaise.

Quels ont été les faits marquants de l'action sociale en 2023 ?

Harmonie Lecerf Meunier, vice-présidente du CCAS et adjointe au maire chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors. Vous l'avez compris dans les propos de M. le Maire : nous ne faisons pas « vivoter » un établissement public, nous le faisons bouger radicalement, nous multiplions nos efforts et nos moyens. Notre travail consiste à rendre structurelle la réponse que l'on est amené à donner dans l'urgence, d'avoir un impact sur les raisons de la pauvreté.

Les actions ont été nombreuses en 2023, et vous pourrez le constater dans ce rapport d'activité. Nous avons doté le Centre d'accueil de demandeurs d'asile de nouveaux locaux, dans le quartier Bastide. Avec ce bâtiment, le Cada Alexandra David Néel a porté sa capacité d'accueil à 80 personnes. Je relèverai également, dans le domaine de l'accompagnement des seniors, l'ouverture de la nouvelle résidence de la rue Laroque dans le quartier Bordeaux Maritime, qui permet d'accueillir des nouveaux résidents en résidences autonomie.

Nous continuons aussi à œuvrer pour que tous les citoyens puissent aller vers une alimentation saine et équilibrée. Nous avons apporté une réponse immédiate, dans un contexte de crise majeure qui a vu les associations caritatives en difficulté, en soutenant les acteurs locaux à hauteur de 258 920 €, dont 80 640 € d'aides exceptionnelles. Mais nous travaillons aussi à une Sécurité sociale de l'alimentation, toujours dans l'idée d'agir sur les causes. Nous expérimentons des idées nouvelles et nous continuerons de le faire.



Qu'est-ce qui a marqué l'activité 2023 du CCAS de Bordeaux ?

L'engagement du CCAS dans l'élaboration de Bordeaux terre de solidarités (BTS) et dans la mise en œuvre des deux axes : favoriser l'accès aux droits et l'émancipation individuelle et citoyenne a été un marqueur fort de l'année 2023. Par exemple, l'expérimentation de permanences communes des services sociaux du CCAS et du Département ont permis une simplification des démarches pour les publics concernés. Par ailleurs, la Ville a abondé la subvention au CCAS de 3,2 millions supplémentaires pour faire face à l'augmentation des besoins sociaux dans un contexte d'inflation. Pour répondre à la précarité alimentaire un fonds d'intervention de 100 000 € supplémentaires a été débloqué pour les associations de distribution alimentaire. Ce sont également 10% de repas servis en plus dans les résidences autonomie et les clubs séniors avec le bénéfice d'une tarification solidaire.

La mise à l'abri a aussi constitué un investissement particulier avec un quasi doublement des nuitées d'hôtel financées et des situations hébergées. L'isolement des personnes âgées ou vulnérables, très présent lors de la crise sanitaire, a également fait

l'objet d'une forte mobilisation des directions du CCAS. Les animations en direction des séniors ont connu 10% de fréquentations supplémentaires et la halte de jour Stalingrad a accueilli près de 23 000 personnes dont 10% de femmes en situation de sans abris, d'hébergement précaire ou de mal logement. La coupe du monde de rugby, l'événement 1001 lumières et la programmation de l'opéra ont aussi fait l'objet d'une mobilisation transversale entre les directions du CCAS et celles des affaires culturelles et des sports, dans l'objectif de rendre accessibles ces événements festifs et culturels aux plus vulnérables. Enfin, 2 nouveaux équipements ont été livrés. Les équipes ont accompagné l'emménagement des résidents au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile « Alexandra David-Néels » à la Bastide et à la résidence autonomie rue Laroque.

Quelles actualités 2023 pour les agents du CCAS ?

Les établissements sont progressivement sortis de la gestion particulièrement complexe de la crise sanitaire. Les fortes contraintes imposées dans leur fonctionnement ont été levées même si certaines procédures restent applicables. Les taux d'occupation sont revenus au niveau d'avant la crise sanitaire et

l'absentéisme pour raison médicale a légèrement diminué. Il reste plus important dans les établissements et les services en front office en raison de la pénibilité des missions et de la forte implication qu'elles réclament tant physique que mentale aux côtés des résidents et bénéficiaires. 118 000 € supplémentaires sont venus compléter le régime indemnitaire de l'ensemble des agents par l'application de mesures nationales comme les primes SÉGUR mais aussi les revalorisations décidées par la Ville et le conseil d'administration du CCAS. Cela a mobilisé les services communs de la DRH, la direction d'appui administratif et financier du CCAS ainsi que les organisations syndicales. Les carrières de 19 agents ont évolué dans le cadre de l'avancement de grade et 4 sont inscrits sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne.

La direction de l'insertion et celle des générations autonomie séniors ont amorcé des projets de concertation avec les agents pour traduire les priorités de BTS, réaffecter les ressources et valoriser les métiers. Ils aboutiront en 2024.

Catherine Darlon,

Direction générale du CCAS et des Solidarités et citoyenneté
Ville de Bordeaux



■ Remise de Prix Bordeaux Terre de Solidarités

Bordeaux Terre de Solidarités

L'année 2023 a été marquée par une collaboration étroite entre les partenaires institutionnels et les associations de solidarité du territoire. La signature du schéma communal Bordeaux Terre de Solidarités a été le point de départ de cette dynamique, marquant le début d'une coopération fructueuse. L'année a été ponctuée par un appel à manifestation d'intérêt

centré sur deux thématiques essentielles : les lieux de répit autour de petits déjeuners pour des personnes isolées et la parentalité et la Précarité Infantile. Lors de la première remise des prix Bordeaux Terre de Solidarités, 28 actions solidaires ont été récompensées, reflétant l'engagement et l'innovation des acteurs locaux. Ces initiatives ont

été mises en valeur lors de tables rondes inspirantes et constructives. Les projets sélectionnés à l'AMI : **Les petits dej' solidaires** (Garage Moderne), **Projet d'accompagnement de femmes issues de l'immigration et en situation de précarité dans leur parentalité** (Promofemmes).



28

actions solidaires
récompensées



■ P'tits dej' solidaires

Portrait social en quelques chiffres*

262 000 habitants 2 100 nouveaux habitants chaque année
L'HABITAT
Plus de 30 % de constructions nouvelles relèvent de l'habitat social
93 000 résidences sont susceptibles d'avoir de mauvaises performances énergétiques occasionnant des frais excessifs à leurs occupants.
11% des ménages rencontrent des difficultés plusieurs fois dans l'année pour payer leur charges de logement
UNE POPULATION JEUNE, PRÉCAIRE ET FRAGILE
Un Bordelais sur trois a moins de 25 ans (forte population estudiantine).
15 000 jeunes Bordelais (* moins de 24 ans) vivent avec moins de 1000 euros par mois, 4000 sont sans emploi ni formation
Taux de pauvreté le plus important de toutes les catégories d'âges
UNE POPULATION SENIOR QUI PROGRESSE 2 FOIS PLUS VITE QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION BORDELAISE
38 000 seniors de + de 65 ans soit 1 bordelais sur 7
9 000 seniors âgés de 75 ans et plus vivent seuls chez eux dans un logement non-adapté aux risques liés à l'âge
DES BORDELAIS VULNÉRABLES
77 000 Bordelais résident seuls , pour 17 500 d'entre-eux, à l'isolement résidentiel s'ajoute la pauvreté monétaire
5 600 familles avec enfant(s) sont pauvres
52 000 Bordelais vivent en situation de vulnérabilité sociale, soit près d'un tiers des Girondins précaires.
L'ACCÈS AUX DROITS FRAGILISÉ PAR LE NUMÉRIQUE
34 000 Bordelais en difficulté vis-à-vis du numérique
4500 Bordelais ayants droit au RSA ne le demandent pas
Le non-recours à la C2S ou à l'ASPA pourrait atteindre 50% et 30% pour l'assurance chômage.
DES ADDICTIONS PRÉSENTES CHEZ LES PLUS JEUNE
2000 toxicomanes par an par le CARRUD (rue Saint James)
LES CHIFFRES DU SANS-ABRISME (NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2023)
554 personnes sans abri dont 128 mineurs auxquelles se sont ajoutées 182 personnes en squats.
1000 places permanentes d'hébergement d'urgence (67% de la capacité du département dont 72% des places hors CHRS).

*Chiffres issus de l'Analyse des Besoins Sociaux

1.

Favoriser l'accès aux droits



Chiffres clés

	2023	2022
Montant de l'aide sociale alimentaire	258 920 € (dont 80 640 € d'aides exceptionnelles)	149 341 € de subventions aux associations d'aide alimentaire
Montant des aides sociales facultatives	201 848 € pour rupture professionnelle, santé, accès aux droits avec des délais de traitement longs, inflation	186 432
Nombre de personnes rencontrées par l'équipe CORIST	Augmentation de 838 personnes reçues. Ces rencontres se font dans l'espace public, la gare et les hangars	600
Relais popotte	10 lieux d'implantation	8
Personnes accueillies par le CADA Alexandra David Néel	129 (30 familles et 30 personnes isolées)	102 - 50 ménages accompagnés (26 familles et 24 personnes isolées)
Personnes reçues au Lieu ressources	11 011	13433
Domiciliations actives	4 251 Augmentation de 22% des demandes de domiciliation	3 435
Demandes pré-accueil SIPS	43 419 représentant un volume quasi identique à celui d'avant COVID	40 762
Visiteurs pour un soutien numérique au CCAS	1522	1696
Nombre de périls nécessitant un accompagnement	42 accompagnés et un relogement pour 117 personnes	47
Nombre de permanences ouvertes MDS/Cité municipales dans le cadre de la CTEC	2 873 Auquel s'ajoute 3 143 rdv avec un référent social (physique, téléphonique, visite à domicile, point avec un partenaire)	Pas de données en 2022 car mise en place de la CTEC en 2023
Personnes accueillies au Centre Simone-Noailles	555	489
Personnes accompagnées LHSS	72 78% des patients sont des hommes	53
Personnes accueillies à la Halte de jour de Stalingrad	22814 10% sont des femmes	Pas de données (ouverture en 2022)
Personnes accompagnées au CAAF	73	75
Le CCAS a financé	326 nuitées de mise à l'abri hôtels pour 21 personnes relogées	183 nuitées pour 10 foyers mis à l'abri
Personnes comptabilisées dans le cadre de la NDS	736	848
Situations traitées par la plateforme santé vulnérabilité	107	170



4251

personnes domiciliées
Soit + 22% en 2023

- Le relais Popotte



L'année 2023 a permis de consolider la politique d'accueil inconditionnel de proximité du CCAS

Une augmentation des personnes reçues à l'accueil

Le nombre de personnes domiciliées est passée de 3 435 en 2022 à **4 251 en 2023 soit une augmentation de 22%** : ce sont près de 5 563 domiciliations qui ont été instruites ce qui témoigne d'un besoin croissant en la matière, notamment lié à l'arrivée de primo-arrivants en précarité qui veulent s'installer à Bordeaux. Le nombre de personnes accueillies au service d'instruction des prestations sociales a également augmenté de 40 762 en 2022 à 43 419 en 2023 soit un retour à des volumes quasi identiques à ceux d'avant la période COVID.

Un accueil de proximité renforcé

La nouvelle Convention Territoriale d'Exercice Concerté des Compétences en lien avec le Département a permis de mettre en place des accueils communs et ainsi de mieux orienter les publics en fonction de leurs besoins (problématique de parentalité ou personnes isolées) mais aussi de développer une approche commune entre collectivités autour de sujets structurants (accompagnement des personnes en errance en lien avec le CAIO par exemple). Ce sont ainsi près de 2 873 personnes qui ont été reçues dans le cadre des accueils communs dont 1 139 en permanences ouvertes du CCAS dans les Maisons des Solidarités du Département et 1 734 en permanences à la Cité municipale. La fréquentation sur les permanences dans les Maisons des Solidarités montre que les publics s'emparent de cette offre de proximité qui permet de faciliter le parcours de l'usager. En parallèle, près de **6 016 personnes ont été reçues pour un accompagnement social à la cité municipale**. Les permanences sans rendez-vous au Lieu Ressources ont connu une légère baisse entre 2022 et 2023 pour un accueil plus qualitatif.



- Atelier au centre Simone Noailles



6 016

personnes reçues
pour un accompagnement
social à la cité municipale



22 814
personnes reçues
La Halte de jour Stalingrad

■ L'accueil à la Halte de jour

Les accompagnements allant-vers des personnes en situation de vulnérabilité renforcés

L'accroissement des interventions hors les murs

La 2^{ème} édition de la Nuit de la Solidarité a permis de confirmer les besoins des publics en grande vulnérabilité. Les maraudes des médiateurs de rue CORIST (COordination des Réseaux d'Interventions Sociales et Transversales) ont augmenté de manière significative entre 2022 et 2023 (de 600 personnes rencontrées à 1438) notamment grâce à un renforcement des moyens RH (2 postes supplémentaires) à la Halte de jour qui leur a permis d'accroître leur présence sur l'espace public. **La Halte de jour Stalingrad gérée par le CCAS a ainsi pu accueillir près de 22 814 personnes en 2023 dont près de 10% de femmes.** Des actions particulières ont été mises en place en coordination avec les autres accueils de jour lors des périodes de fortes chaleurs (extension horaires, distribution de gourdes) ou de basses températures (ouverture de nouveaux créneaux de douche).

La nouvelle stratégie d'habitats accompagnés développée

La poursuite des mises à l'abri dans le cadre de nouvelles expérimentations

La nouvelle direction des dynamiques d'habitats accompagnés a été mise en place sur le plan opérationnel en 2023 avec le recrutement d'une nouvelle directrice et de 2 postes de chargé de mission. Le CCAS a poursuivi en 2023

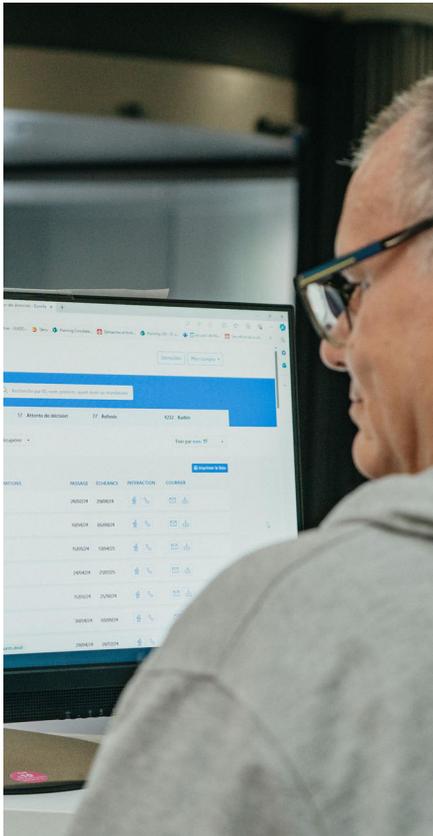
sa politique volontariste de mises à l'abri dans le cadre d'un relogement temporaire : après avoir mis 55 personnes (23 adultes et 22 enfants) à l'abri en 2022, ce sont 28 personnes supplémentaires (16 adultes et 12 enfants) qui sont hébergés en 2023 dans des locaux appartenant soit au CCAS soit à la Ville soit via un partenariat avec un bailleur.



326 nuités
de mise à l'abri hôtels

Après avoir financé 183 nuitées pour 10 foyers mis à l'abri en 2022, le CCAS a financé **326 nuités de mise à l'abri hôtels en 2023** pour 21 personnes relogées. Par ailleurs, la mission d'accompagnement des périls s'est consolidée avec un accompagnement de 42 situations soit 117 personnes accompagnées (vs. 47 situations accompagnées en 2022).

Les faits marquants 2023



Amélioration de l'outil de gestion de la domiciliation et de la distribution à la cité municipale

Une nouvelle organisation de la gestion du courrier a été mise en place pour plus de rapidité dans la décision et de fluidité dans la délivrance du courrier. Domifa, la nouvelle interface, permet d'améliorer le suivi de leur courrier pour les publics concernés en simplifiant l'accès et en rendant l'information plus accessible.



Inauguration du nouveau CADA Alexandra David Néel le 14 septembre 2023

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) s'est installé dans un nouveau bâtiment dans le quartier Bastide, le 3 mai 2023. Auparavant, l'hébergement des demandeurs d'asile était prévu au sein de 21 appartements « en diffus » dans la ville de Bordeaux. Désormais, le CADA dispose de 31 appartements pour une capacité d'accueil de 80 places, en semi-collectif, soit des appartements autonomes situés sur un même site avec les bureaux des professionnels et des salles d'activités communes au rez-de-chaussée. Cette nouvelle disposition offre des espaces de travail plus adaptés et favorise la proximité avec les bénéficiaires ainsi que la prévention de l'isolement social.



80 000 €

alloués à 18 associations d'aide d'alimentaire

Le maire de Bordeaux accorde une aide spéciale aux associations d'aide alimentaire

Face à la crise alimentaire touchant près d'un Français sur cinq*, les associations caritatives ont été confrontées à des difficultés croissantes, réduisant leur capacité d'aide. Le CCAS de Bordeaux, soutenant les acteurs locaux de l'aide alimentaire à hauteur de 200 000 €, a répondu à l'appel à l'aide des associations en prenant des mesures de soutien exceptionnelles : **80 000 € supplémentaires ont ainsi été alloués à 18 associations :**

Les Restos du Cœur, la banque alimentaire de Bordeaux et de la Gironde, la Société de Saint-Vincent-de-Paul ou encore la Croix-Rouge française, Imagine Demain, Les gratuits Gironde solidarité, le 4 de Bordeaux, Graines de solidarité, Local attitude, Croix rouge française, Amicale laïque de Bacalan, Association la maison d'Elisab, Gargantua, Foyer fraternel, le pain de l'amitié, le Garage Moderne.

(*chiffres du CREDOC)



L'évolution du public au centre Simone Noailles

Sur de l'urgence, la proportion de femmes accueillies représente 59% du public. En parallèle, il y a une augmentation du nombre de personnes nécessitant d'être en accueil de jour du fait de leurs vulnérabilités.

Pour la stabilisation, les plus de 50 ans représentent 67,5% de la stabilisation dont 51% de femmes. Enfin sur de l'insertion et afin d'accueillir les publics dans de bonnes conditions, des logements sont loués à des bailleurs. Pour mieux adapter l'offre aux besoins des publics, 3 appartements T1 ont été loués en échange d'un T4 rendu au bailleur. L'impact a été réel sur le taux d'occupation dès le mois de juillet. Dans l'ensemble, le centre Simone-Noailles a accueilli 66 personnes en plus par rapport à 2022.



Un cycle de formation sur la parentalité au centre d'accueil et d'accompagnement aux familles

Un cycle de formation sur la parentalité, en partenariat avec l'Institut de la Parentalité, a été organisé sur 4 journées complètes, rassemblant 45 professionnels de l'accompagnement et l'équipe du multi-accueil. Cette formation précède la révision du projet d'établissement débutée en février 2024, instaurant ainsi une culture commune autour de cette thématique essentielle dans le centre parental. Le travail sur la parentalité est constitutif de l'identité de l'établissement.



2.

Accompagner le vieillissement



Chiffres clés

85%	Des seniors satisfaits par la veille sanitaire effectuée lors de la canicule
1116	Bénéficiaires supplémentaires aux animations seniors
+100%	Soit le double d'informations délivrées à l'accueil physique seniors
208 812	Repas livrés (soit une hausse de 2%)
4461	Repas supplémentaires servis dans les structures seniors (soit une hausse de 10 %)
78 ans	Une moyenne d'âge des résidents en résidences autonomes plus jeune que la moyenne nationale (80 ans)

Les EHPADS en quelques chiffres

3 EHPAD (dont 1 en délégation de service public)
202 places
96% de taux d'occupation : un taux d'occupation qui a repris son stade d'avant-covid
85 ans de moyenne d'âge
66 entrées en 2023

La Plateforme autonomie seniors en quelques chiffres

23 593 personnes accueillies (par téléphone, mail, ou à l'accueil de la cité municipale)
757 situations suivies tout au long de l'année
400 évaluations à domicile pour les caisses de retraite
236 évaluations globales à domicile
2839 seniors inscrits sur le registre nominatif



2839
séniors inscrits sur
le registre nominatif

■ Un accueil personnalisé à la Cité Municipale

■ Accompagnement au quotidien des séniors à l'Ehpad Maryse Bastié





- Les espaces collectifs de la Résidence Autonomie Manon Cormier embellis



Humanitude formation
aux pratiques
bienveillantes
et bientraitantes

Accompagner et prévenir la perte d'autonomie

Une évolution du patrimoine

La gestion du patrimoine immobilier du CCAS s'inscrit dans une volonté permanente d'amélioration de la qualité de service. Cette année est marquée par l'ouverture de la Résidence Autonomie de la rue Laroque (plus d'infos p.20). La résidence autonomie Manon Cormier a bénéficié de travaux d'embellissement : les résidents ont pu retrouver leurs espaces de restauration et d'animation rénovés et découvrir un nouvel espace bibliothèque, le tout doté d'un mobilier neuf et moderne. Le montant des travaux s'élève à 400 156 €, dont 158 615€ financés par la CARSAT.

Le personnel des EHPAD formé à Humanitude

En 2023, les professionnels de Maryse Bastié ont suivi une **formation intitulée Humanitude. Elle a pour objectif de consolider les pratiques bienveillantes et bientraitantes** à l'attention des résidents et d'éviter les risques liés au mauvais comportement.

Une augmentation significative de seniors accueillis à la Cité Municipale

L'accueil physique à la Cité Municipale a enregistré une hausse des demandes d'informations seniors qui a doublé, un pic de seniors reçus entre juillet et septembre sur les thématiques de la restauration, l'animation, le maintien à domicile et la nouvelle tarification solidaire. Cela s'explique notamment par une meilleure visibilité des services et de l'accueil et par la mise à jour de la nouvelle tarification solidaire. En parallèle, une baisse de fréquentation a été notée au niveau de l'accueil et information portant sur le sujet de la tarification solidaire des cartes de transport. L'amélioration du parcours usagers a permis d'avancer plus simplement sur les dossiers, évitant au public de revenir à plusieurs reprises.

La restauration au cœur des besoins des seniors

En 2023, **208 000 repas ont été livrés pour près de 700 bénéficiaires** d'une moyenne d'âge de 85 ans. A cela s'ajoute une progression de plus de 10% de repas servis dans le cadre de la restauration collective en résidences et clubs seniors. De plus, ce service poursuit ses expérimentations autour de la transition écologique : expérimentation des bacs inox, limitation du gaspillage alimentaire et gestion des déchets.



- Le guide seniors participatif réalisé avec le CBSA



208 000 repas

livrés pour 700 bénéficiaires

- Le portage des repas

Renforcer le lien social et notamment le lien entre générations et lutter contre l'isolement

Des animations et manifestations qui rencontrent leur public

En 2023, la fréquentation des animations a augmenté de **10%**. Les manifestations (Semaine bleue, Mardis de la Musique, concert de fin d'année, concert des vœux, bal des seniors, Bordeaux raid culture) organisées par la DGSA rencontrent aussi leur public : 2900 seniors ont assisté aux événements.

Des seniors satisfaits de leur prise en charge pendant la canicule

Le registre des personnes isolées a été exploité dans le cadre des fortes chaleurs d'été. **Les 2 839 seniors inscrits**, ont ainsi été contactés par les services de la plateforme autonomie seniors en période de crise. En 2023, les messages de télé-alerte ont été fortement écoutés puisque 87% des seniors en ont pris connaissance. **85% des seniors contactés se sont montrés très satisfaits** par ce service.



▪ L'inauguration de la Semaine Bleue en octobre 2023



▪ L'accueil téléphonique de la Plateforme Autonomie Seniors



+ 10 %
de fréquentation
aux animations seniors

Adapter la ville aux enjeux du vieillissement, en concertation avec les personnes concernées

Des projets au cœur des préoccupations des seniors

Le Conseil Bordeaux Seniors Actions (CBSA) s'est structuré durant cette année. De nouveaux projets ont vu le jour. Les membres du CBSA ont ainsi contribué à l'organisation de l'événement « à la vie à la mort », et ont participé à l'élaboration du guide participatif des seniors bordelais. Les seniors du conseil se sont également saisis de 3 sujets liés aux enjeux de solidarités seniors. Ils ont ainsi souhaité approfondir des thèmes comme la communication, la mobilité et l'habitat.

14 projets associatifs accompagnés

Parmi les 14 projets soutenus, 10 sont de nouveaux projets qui répondent aux besoins des seniors en matière de prévention santé, mobilité, maintien à domicile, d'accès à la culture, d'inclusion numérique en lien avec les publics précaires : Emmaus Connect, le Pimms Bordeaux (soutien au numérique) ...



■ Le projet A la vie, à la mort porté par le CBSA en décembre 2023



14

Projets associatifs accompagnés

Zoom sur : le numérique, c'est de la dynamique, un exemple de projet soutenu dans le cadre de l'appel à projet

Le projet du Point d'Information Médiation Multi Services (Pimms), également récompensé en 2023 par le prix Bordeaux Terres de Solidarité, a permis d'accompagner 293 seniors (dont une majorité de femmes âgées en moyenne de 75 ans) lors de formations et 1161 médiations. 9,55 % de ces bénéficiaires étaient issus des Quartiers Prioritaires de la Ville. Cette première année d'action a également permis d'offrir 28 packs informatiques à des personnes n'ayant pas les ressources nécessaires pour ce type d'investissement.

Les faits marquants 2023



■ Inauguration de la Résidence Autonomie de la rue Laroque



Le 24 avril 2023

Inauguration de la résidence
Autonomie de la rue Laroque

Une nouvelle Résidence Autonomie dans le quartier Bordeaux Maritime

Avec ses 55 T1 et 10 T2, ce nouvel établissement peut accueillir des couples et des personnes seules. Tous les logements sont dotés d'un extérieur et le bâtiment est raccordé au réseau de chaleur Ginko, alimenté en huile et en bois (issus des circuits courts). Ensoleillée et aérée, cette résidence offre plusieurs espaces ouverts ; jardins et terrasses équipés.

Une tarification solidaire plus juste

En septembre 2023, une tarification plus juste et plus solidaire a été mise en place. Des tarifs individualisés, calculés au plus près des capacités contributives de chacun sont appliqués pour la restauration et l'offre de loisirs proposées dans les structures seniors. Les usagers à bas revenus ont bénéficié d'une diminution de leurs factures.

Un accueil à vocation sociale dont l'attention aux plus fragiles est soutenue

En 2023, les missions de la psychologue ont été élargies. Elle intervient notamment auprès des équipes pour les outiller afin de mieux comprendre et appréhender des comportements problématiques de certains seniors (troubles de la communication, troubles psychiatriques, troubles neurocognitifs...). En effet, les résidences autonomie accueillent aussi des seniors en grande précarité, parfois en sortie de rue. Cet accompagnement renforcé permet d'aider les équipes à appréhender les difficultés.



Des structures de proximité pour répondre aux besoins des seniors

L'ouverture de l'espace seniors Arlette Gelé De Francony et le maintien des activités dans les locaux communs de la résidence La Lumineuse ont illustré l'engagement de maintenir ou reconstituer une offre de proximité pour répondre au plus près aux besoins des seniors. A Arlette Gelé De Francony, des activités de prévention, multimédia ou encore bien-être sont proposées par des partenaires de la Ville. Cette structure complète ses activités grâce à la présence d'une animatrice. Ce nouvel espace a rencontré son public : à la fin de l'année 2023, **80** seniors y étaient inscrits.



Les Jeunes Volontaires en Services Civiques dans les structures seniors

Dans les EHPADS, les Résidences Autonomies, ou encore les Clubs Seniors, les actions mêlant les publics sont nombreuses. En 2023, une nouvelle équipe de Jeunes Volontaires en Service Civique est accueillie dans les clubs et espaces seniors avec plusieurs projets. Le thème de l'année est le cinéma : les Jeunes partagent et animent par exemple des ciné-débats dans les structures.

La lutte contre l'isolement des seniors

La Plateforme autonomie seniors a répondu en 2023 à l'appel à projet lancé par MonaLisa 33 (MOBilisation nationale contre L'Isolément des Aînés) afin d'expérimenter des nouvelles modalités de repérage des personnes isolées et de développer un projet basé sur la coordination des acteurs actifs sur ce sujet. Une expérimentation est ainsi lancée dans le quartier Grand Parc pour construire et tester des actions d'amélioration du repérage des personnes isolées et lutter contre leur isolement. Le CCAS, par la voix d'Harmonie Lecerf-Meunier a rejoint le collège des collectivités de Monalisa.

L'AGENDA DES SENIORS

N°14
Mai 2024



RECRUTEMENT DE LA NOUVELLE PROMO DE SENIORS REPORTERS
RDV à partir du 29 avril et jusqu'au 1er juin pour candidater pour la nouvelle promo de seniors reporters via le formulaire en ligne. Vous souhaitez en savoir plus? Réunion d'information le 14 mai à la Cité municipale.

[En savoir plus](#)



EMBARQUEZ POUR LE BORDEAUX RAID CULTURE
Les de plus culturels pour partir à la découverte d'un quartier de Bordeaux. Cette année sur le thème des ...Jeux Olympiques! Suspens : le lieu n'est dévoilé qu'à la dernière minute.

[En savoir plus](#)



OUVERTURE INSCRIPTION SENIORS EN VACANCES
Direction Port-barcaires en septembre pour un séjour d'une semaine à la découverte de cette région et de l'Espagne voisine. Les inscriptions sont ouvertes du 2 au 31 mai.

[En savoir plus](#)



LES ACTUS DU PASS L'INFO
Dîcette primannière, exposition, concert, balade, cinéma... En mai, ça ne s'arrête pas ! A noter également la poursuite du parcours de Muséothérapie dans les années municipales, en partenariat avec la Manta.

[En savoir plus](#)

Lancement d'une newsletter Senior

En avril 2023, la première newsletter senior est lancée. Elle permet d'informer mensuellement le public et ses partenaires sur les actualités et dispositifs existants sur la ville. Les lecteurs : près de 8500 abonnés en sont destinataires



- atelier de cuisine avec un chef dans les Résidences Autonomie



Lancement première newsletter sénior

3.

**Des projets
entre
directions
au service de
tous les publics**



Les publics vulnérables invités aux événements seniors, culturels ou sportifs de la Ville

Coupe du monde de rugby, concert de Noël des seniors : en 2023, des partenariats ont été insufflés entre la Direction Générations Seniors et Autonomie, la Direction de l'Insertion, La Direction des Affaires Culturelles, et la Direction des Sports pour rendre les événements plus accessibles à tous.



■ Des bénéficiaires des associations partenaires assistent aux matchs de la Coupe du monde de Rugby



Les grands événements
accessibles à tous.



- Des bénévoles reçoivent les seniors reporters pour promouvoir la Halte de Jour

Le blog des seniors reporters à la découverte de la Halte de jour

En 2023, l'équipe des seniors reporters est venue à la rencontre des bénévoles de la Halte de jour afin de réaliser un reportage vidéo sur l'appel à bénévolat à la demande de l'équipe en place. Ce sujet a pu être relayé et visible sur l'ensemble des réseaux de la Ville, permettant de valoriser cette mission.

Les temps forts pour les fêtes de fin d'année solidaires redynamisés

En 2023, les fêtes de fin d'année à Bordeaux se sont redessinées grâce à plusieurs nouveaux temps. **La place Pey-Berland a ainsi accueilli un village solidaire réunissant plusieurs associations locales partenaires de Bordeaux Terre de Solidarités**, permettant de mettre en avant des actions caritatives et engagées. Autre action pour les seniors : la distribution de 600 colis de Noël par les associations, les élus et les équipes des mairies de quartiers. Ce projet a permis la rencontre avec 50 nouveaux seniors qui se sont déplacés dans les espaces seniors pour rencontrer les équipes et recevoir des informations personnalisées.



Village de Noël solidaire

place Pey-Berland

- Repas de Noël à la Résidence Autonomie Magendie





■ La signature de la convention CTEC

Un parcours usagers simplifié

La CTEC, abréviation de “convention territoriale d’exercice concerté des compétences” représente le dispositif contractuel qui régit toutes les politiques publiques collaboratives avec le Département. L’avancée majeure dans le cadre de cette collaboration réside dans la mise en place par les services sociaux du CCAS et du Département (Maisons Départementales des Solidarités) de permanences communes d’accueil du public. Ainsi les travailleurs sociaux du CCAS effectuent une permanence hebdomadaire dans chacune des huit Maisons de la Solidarité pour y recevoir les personnes sans enfant mineur qui se présentent dans ces lieux. Parallèlement les travailleurs sociaux du Département accueillent à la Cité Municipale des familles qui s’y présentent, 4 jours par semaine. Cette organisation partenariale permet au public d’obtenir dans le premier lieu où il se rend spontanément un premier niveau de réponse à sa demande sociale quelle que soit sa situation familiale. L’articulation entre les services sociaux est organisée de manière pragmatique au plus près des situations reçues. (Faire référence aux Chiffres et détails p. XX)



Plus de 80 000 euros consacrés au bouclier solidaire pour la régulation des loyers

En 2023, dans un contexte économique éprouvant pour les plus fragiles, illustré notamment par une inflation importante, le Conseil d’Administration du CCAS a décidé de ne pas augmenter les loyers des structures de la Direction de l’Insertion et limiter à 2% la hausse des loyers seniors. Ainsi, le CCAS prend à sa charge la différence avec les plafonds réglementaires d’augmentation (IRL plafonné à 3,5%).



Le CCAS

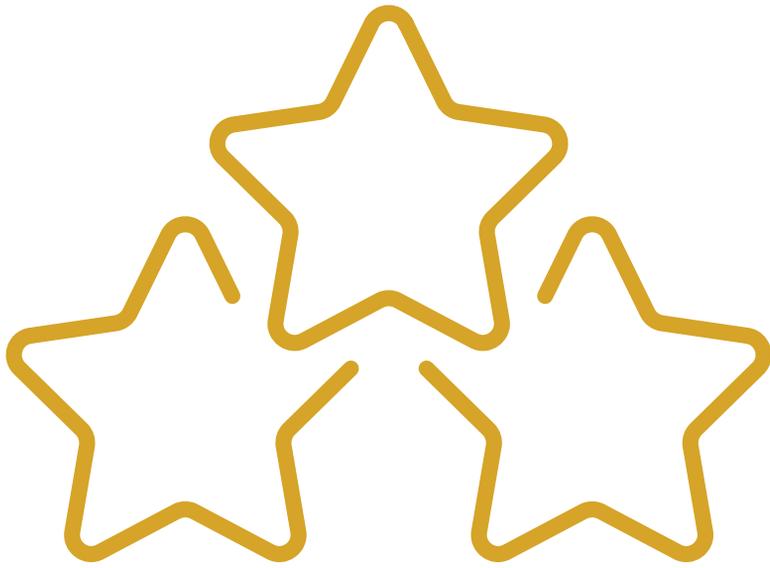
limite à 2%

la hausse des loyers seniors et plafonne le loyer des établissements CCAS (pas d’augmentation)

4.

Des ressources au service des politiques publiques





Le Conseil d'administration en 2023

- 8 séances du Conseil d'administration
- 24 réunions de la commission permanente, émanation du Conseil d'Administration pour l'attribution d'une partie des aides facultatives du CCAS.



24
réunions
de la
commission
permanente

Les commissions thématiques

Cette année, 3 commissions thématiques ont été mises en place. Ces temps de travail permettent d'aborder des sujets spécifiques, en dehors du conseil d'administration, pour étudier au mieux les besoins des populations et favoriser des propositions d'actions. En 2023, ce sont les thèmes de la solidarité alimentaire, des aides sociales facultatives et du patrimoine qui ont été approfondis.

> Les ressources humaines

Chiffres clés

- Des effectifs en augmentation :

419 agents au CCAS

(415 en 2022), dont 273 agents titulaires, sur deux fonctions publiques : territoriale et hospitalière.

- Des effectifs qui restent largement féminisés :

82,6 % de femmes et 17,4% d'hommes.

En proportion, cette féminisation est particulièrement marquée chez les agents de catégorie B (seuls 10% des agents sont des hommes).

Une forte représentation des métiers relevant de la catégorie C parmi les effectifs permanents, liée notamment à la forte proportion des métiers de l'accueil, du soin et de l'accompagnement : 48,7 % d'agents de catégorie C, 20,8 % d'agents de catégorie B, 30,5% d'agents de catégorie A.

- Un âge moyen des agents qui augmente par rapport à l'année précédente :

45 ans et 2 mois en moyenne contre 44 ans et 11 mois en 2022

- Des agents qui bénéficient d'une évolution de carrière :

en 2023, 19 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 4 ont été inscrits sur la liste d'aptitude

dans le cadre du dispositif de promotion interne. En lien avec la composition des effectifs du CCAS, les avancements d'échelon et de grades, comme les promotions internes, ont majoritairement concerné les femmes en 2023.

En 2023, 22 agents bénéficient de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, soit + 3 agents par rapport à 2022.

- Un taux d'absentéisme en baisse :

en 2023, le taux d'absentéisme pour raison médicale s'établit à 11,6 % (13,3 % en 2022) et le taux d'absentéisme pour maladie ordinaire à 5,8 % (6,4 % en 2022).

Faits marquants

Des revalorisations salariales

Plusieurs mesures statutaires nationales se sont succédées en 2023 et ont permis aux agents de bénéficier de revalorisations salariales dans un contexte d'inflation marquée :

- Deux revalorisations du SMIC, en janvier et mai 2023 (+70 K€).
- Le relèvement de la valeur du point d'indice de 1,5 % en juillet (+100 K€ en 2023).
- L'application du décret 2022-738 (dit Ségur III), avec passage à un complément de traitement indiciaire (CTI) et rétroactivité à partir d'avril 2022. Afin de faire bénéficier les agents de cette mesure de la manière la plus large possible, un changement de filière a été proposé lorsque les fonctions s'y prêtaient. En 2023, 1 379 K€ ont été versés aux agents du CCAS au titre du Ségur III, incluant l'effet rétroactif estimé à 650 K€, soit un coût de Ségur en année courante de 750 K€.

A ces mesures nationales, s'est ajoutée une revalorisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (dit RIFSEEP) en septembre 2023 représentant une dépense de 118K€.

En outre, pour le personnel territorial du CCAS de Bordeaux, la monétisation du Compte Epargne Temps (CET) a été instaurée à titre exceptionnel en 2023 : 18 agents ont pu en bénéficier.

Des formations pour les agents

Des sessions de formation sur des thématiques de ressources humaines ont été organisées, en lien avec les services communs de la DRH, afin de faciliter l'information des agents :

- En direction des représentants du personnel du comité social d'établissement, instance hospitalière en mars, avril et mai 2023
- En direction du réseau des responsables administratifs et financiers des différentes directions du CCAS en avril et juin 2023.



■ Une équipe du CCAS



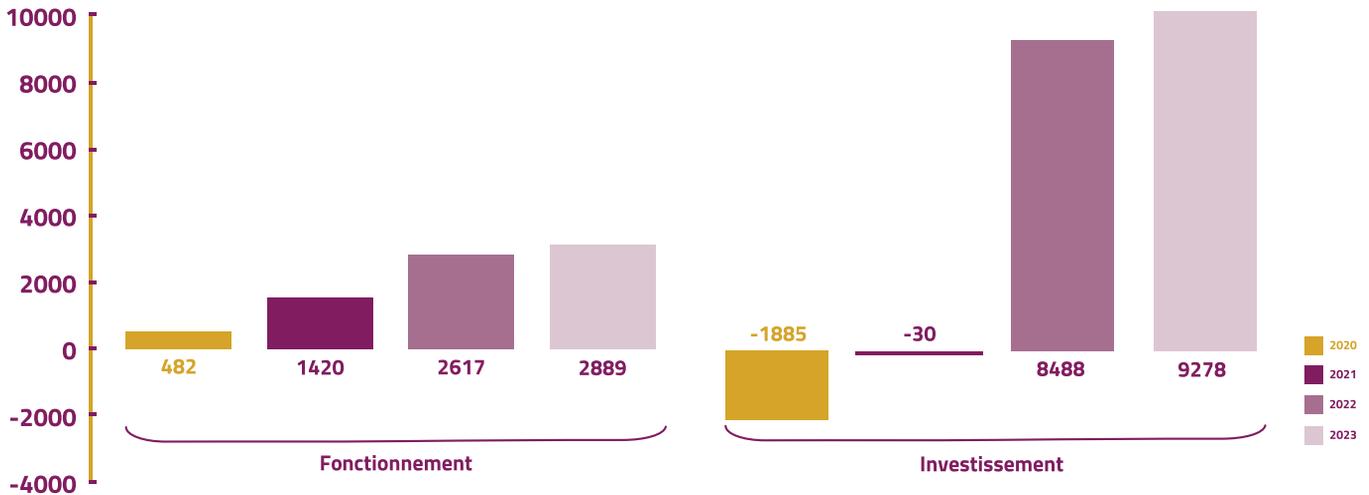
+ 118 k€

revalorisation
du régime
indemnitaire

> Le budget 2023

Chiffres clés

1 / Le compte administratif



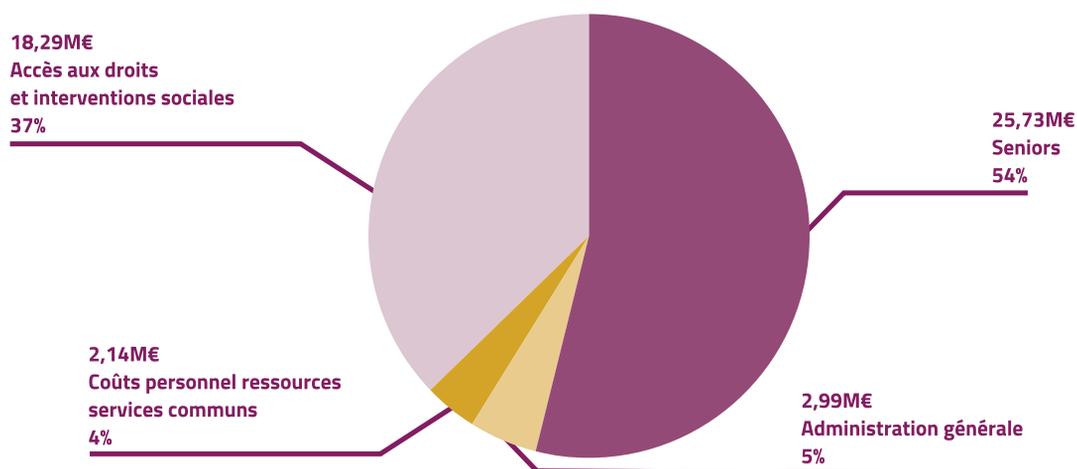
Le résultat net de fonctionnement 2023 est de **+2 889 K€** contre +2 617 K€ en 2022 (+272 K€), réparti sur les différents budgets annexes : +189 K€ sur le budget principal, +425 K€ sur RA-CLIC, -136 K€ sur l'EHPAD Clairière de Lussy, -13 K€ sur l'EHPAD Maryse Bastié, -176 K€ sur le CAAF, +133 K€ sur le CHRS, +7 K€ sur LHSS, +46 K€ sur le CADA Alexandra David Néel et -204 K€ sur les Lits d'accueil médicalisés (clôture de ce budget annexe au 01/01/2023). Ce résultat positif est lié à un taux d'exécution des recettes de 97,07%, supérieur au taux d'exécution des dépenses (91,95 %).

Le résultat net d'investissement est de **+9 278 K€** contre +8 488 K€ en 2022 (+790 K€). Le taux d'exécution des recettes est de 85,49 %, largement supérieur au taux d'exécution des dépenses (39,61%). Cette sous-exécution en dépenses provient essentiellement de travaux décalés dans le temps sur certains établissements (travaux engagés en 2023 mais qui aboutiront en 2024).

2 / Les dépenses et recettes 2023

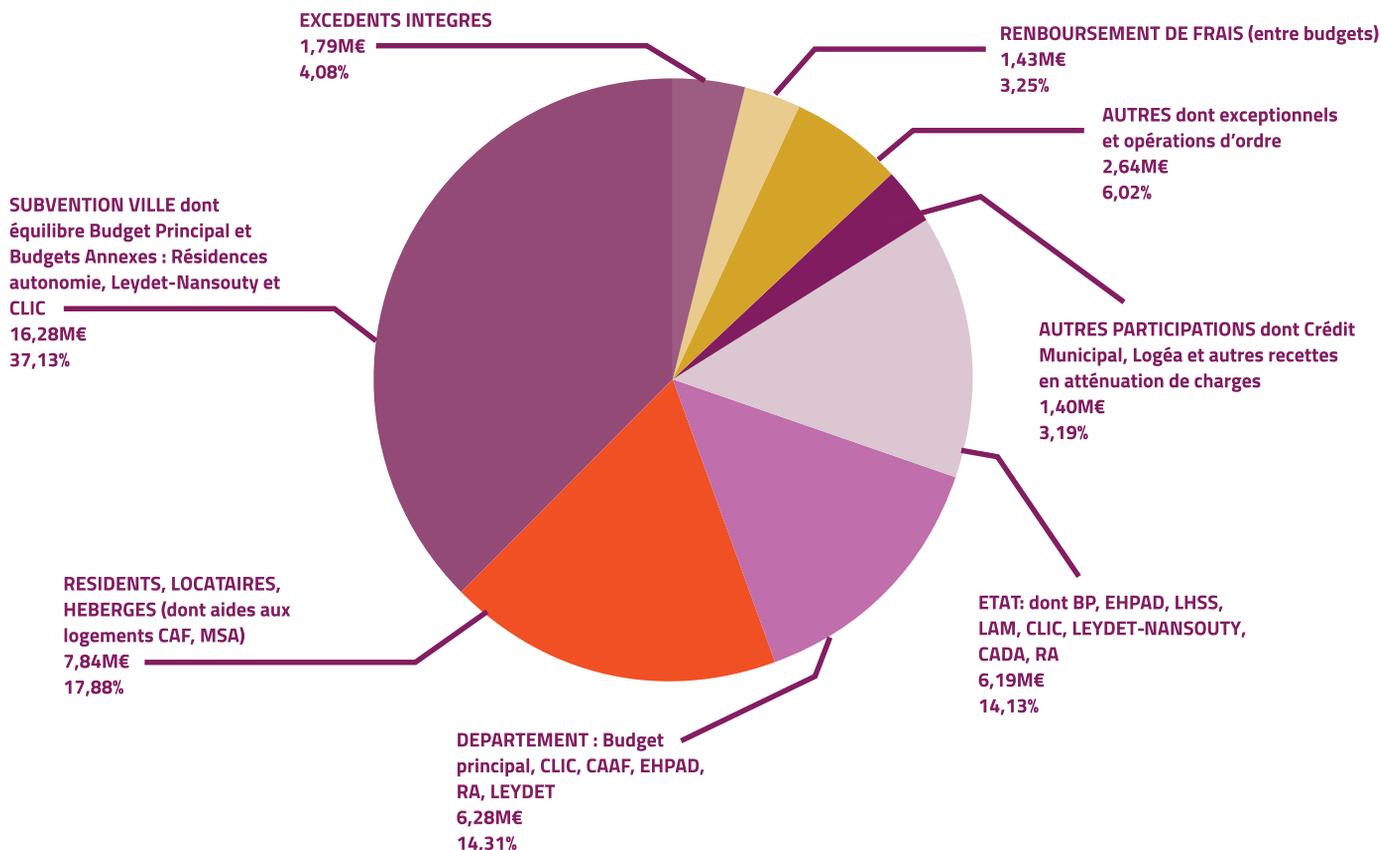
En 2023, les dépenses tous budgets confondus s'élèvent à 48,10 M€, contre 41,26 M€ en 2022.

Répartition des dépenses par Politique Publiques



En 2023, les recettes du CCAS s'élèvent à 43,85 M€, tous budgets confondus, contre 39,2 M€ au compte administratif 2022.

Répartition des recettes 2023 par financeur



Faits marquants

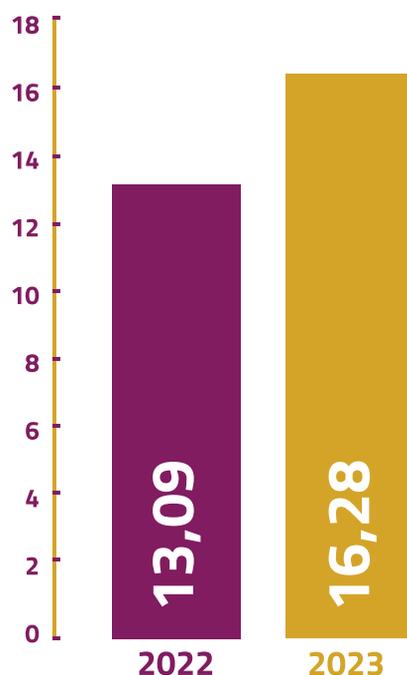
Une augmentation des dépenses

Cela s'explique notamment par l'augmentation des dépenses de personnel et d'énergie (qui ont également entraîné un soutien accru du budget principal aux budgets annexes), et par la hausse des subventions versées aux associations (+158 K€)

Une participation accrue de la Ville de Bordeaux (+3,19 M€)

Pour financer essentiellement un soutien du budget principal aux budgets annexes impactés par les surcoûts RH et énergie, les évolutions salariales sur le budget principal et l'augmentation des subventions aux associations.

Subvention de la ville versée au CCAS (en M€)



Une hausse du financement du Département (+0,19 M€)

Cette hausse se répartit de manière inégale sur les établissements : forte hausse pour le CAAF (hausse du prix de journée) et le Centre Simone Noailles, baisse pour les autres établissements (avec notamment une baisse des frais d'hébergement et de dépendance des aidés sociaux à la charge du Département)

Une baisse de la participation de l'Etat qui se poursuit (-0,16 M€)

Une augmentation des recettes locatives (+0,26 M€)

Cette augmentation est particulièrement visible sur les 2 EHPAD, et est essentiellement due à une amélioration du taux d'occupation à la sortie du COVID.





■ Le repos Maternel

> Un patrimoine en évolution

Le CCAS met à disposition de ses usagers un patrimoine varié, dont il est locataire ou propriétaire. Tous les ans, le CCAS investit dans l'entretien et la rénovation de ce patrimoine bâti.

L'amélioration des performances énergétiques constitue un pan important des travaux de rénovation des bâtiments. Le CCAS a démarré un programme de remplacement des

chaudières anciennes et énergivores : la résidence autonomie Buchou a ainsi vu ses chaudières gaz remplacées en octobre 2023.

En complément de la direction des bâtiments de Bordeaux Métropole, qui pilote les grosses opérations de rénovation ou construction, le service maîtrise d'ouvrage du CCAS effectue un suivi de proximité des différents

bâtiments, pour garantir une réactivité renforcée :

- **40 interventions par mois** dans les résidences autonomie, soit 2 à 3 passages de l'agent technique sur chaque site par mois,
- **25 opérations de travaux** suivies dans les établissements pour un montant total de 188 400€.



■ Le nouveau CADA Alexandra David Néel.



■ Maison Relais Martin Videau

Lieux d'implantation des services du CCAS

les Résidences Autonomie

- 1 Résidence Autonomie de la rue Laroque
- 2 Résidence Autonomie Achard
- 3 Résidence Autonomie Chantecrit
- 4 Résidence Autonomie Maryse Bastié
- 5 Résidence Autonomie Armand Faulat
- 6 Résidence Autonomie Alfred Smith
- 7 Résidence Autonomie Manon Cormier
- 8 Résidence Autonomie Magendie
- 9 Résidence Autonomie Alsace Lorraine
- 10 Résidence Autonomie Notre Temps
- 11 Résidence Autonomie Dubourdiou
- 12 Résidence Autonomie Buchou
- 13 Résidence Autonomie Billaudel
- 14 Résidence Autonomie Bonnefin
- 15 Résidence Autonomie Reinette

Les EHPAD

- 16 EHPAD Maryse Bastié
- 17 EHPAD La Clairière de Lussy
- 18 EHPAD LE petit Trianon

Les Clubs Seniors

- 19 Jardin Public
- 20 Albert Barraud
- 21 Quintin
- 22 Albert 1^{er}
- 23 Vilaris
- 24 Queyries

Les établissements d'accueil de la Direction de l'Insertion

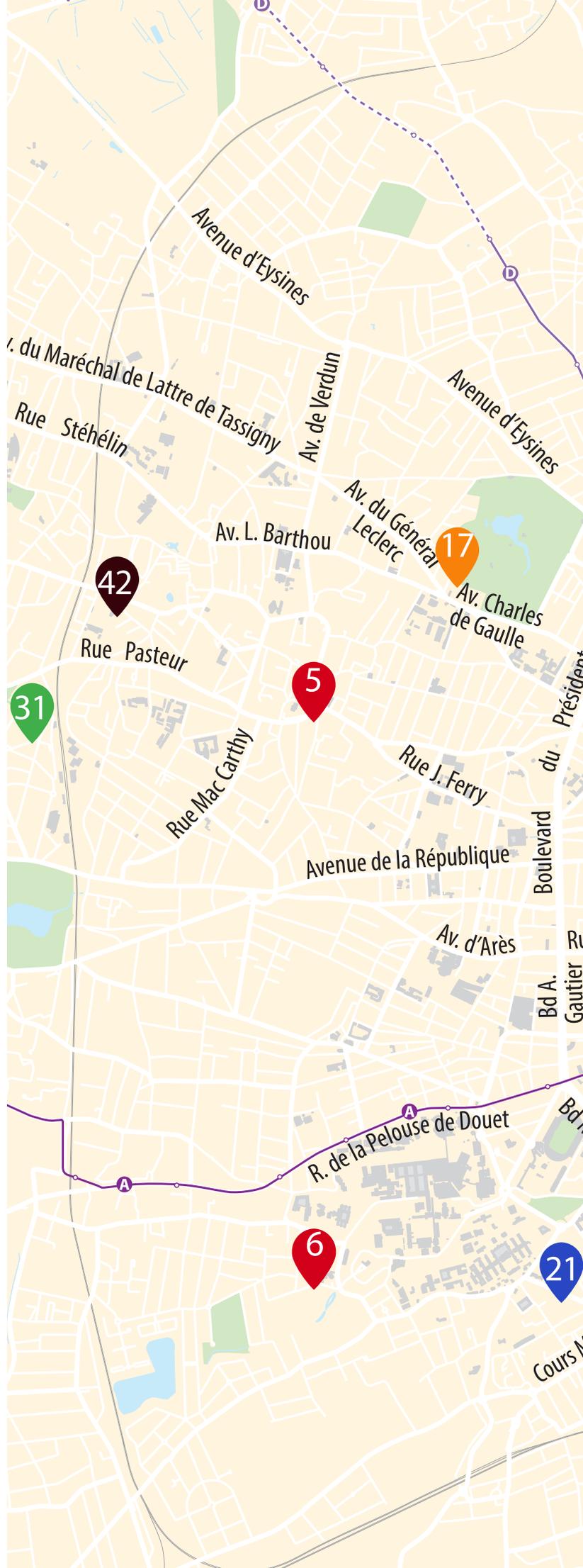
- 25 Repos Maternel (Gradignan)
- 26 Centre Simone Noailles
- 27 Repos Maternel
- 28 Halte de jour
- 29 CADA Alexandra David Néel
- 30 Maison Relais Martin Videau

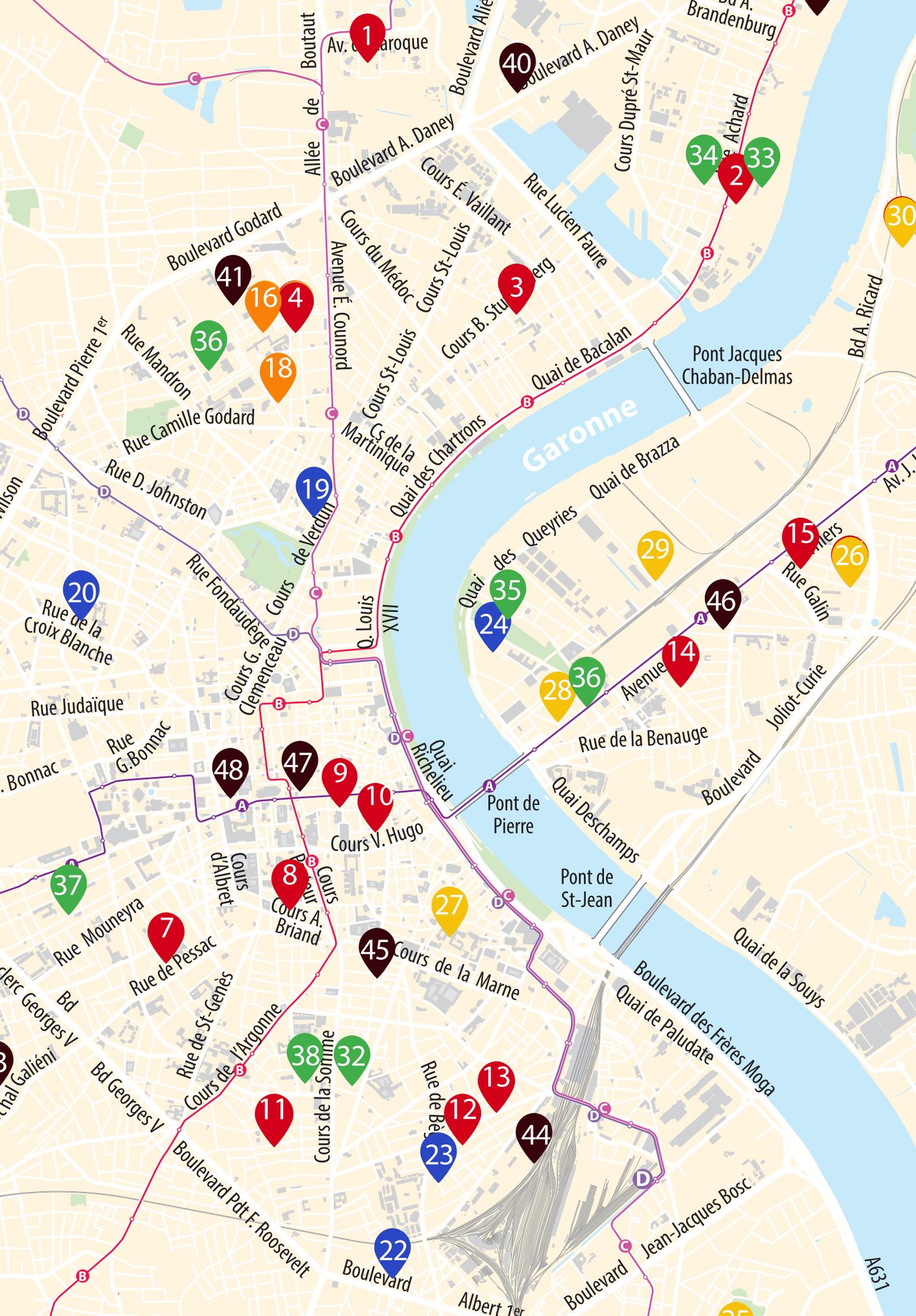
Les Relais Popotte

- 31 Relais Popotte
- 32 Relais Popotte
- 33 Relais Popotte
- 34 Relais Popotte
- 35 Relais Popotte
- 36 Relais Popotte
- 37 Relais Popotte
- 38 Relais Popotte

Les lieux d'accueils physiques pour un accompagnement social personnalisé

- 39 Antenne Sociale de Bacalan
- 40 Maisons des Solidarités Bordeaux Lac
- 41 Maisons des Solidarités Bordeaux Grand Parc
- 42 Maisons des Solidarités Bordeaux Caudéran
- 43 Maisons des Solidarités Bordeaux Saint-Augustin
- 44 Maisons des Solidarités Bordeaux Saint-Jean
- 45 Maisons des Solidarités Bordeaux Saint-Michel
- 46 Maisons des Solidarités Bordeaux Bastide
- 47 Maisons des Solidarités Bordeaux Centre
- 48 Accueil du CCAS et de la ville de Bordeaux (Cité municipale)





1

40

34

2

33

41

16

4

18

3

36

Garonne

Pont Jacques Chaban-Delmas

20

19

15

26

29

35

24

28

36

14

46

48

47

9

10

27

37

8

45

27

23

7

38

32

23

12

13

11

22

44

25

A631

Président :

Pierre HURMIC

Vice-présidente :

Harmonie LECERF-MEUNIER

Les administrateurs du CCAS :

LECERF-MEUNIER Harmonie

JAMET Delphine

JUSTOME Sylvie

FAURE Isabelle

ACCOCEBERRY Isabelle

SIARRI Alexandra

POUTOU Philippe

Administrateurs Nommés

FALLEUR Marie-Christine

CAZAUX Maité

BARON Tanguy

DANIEL Louis

BARBE Pierre

LEFOUR Julien

GALLAY Guy

Comité de Direction du CCAS

Catherine Darlon : Directrice du CCAS, des solidarités de la citoyenneté

Julie Peugeot : Directrice Administrative et Financières

Patrick Tournache : Directeur Générations Seniors et Autonomie

Pierre-André Vaquin : Directeur de l'Insertion

Laure Dornac : Directrice Financière

Nous contacter**Cité Municipale**

4 rue Claude Bonnier

Tram A, arrêt Mériadeck

05 57 89 39 39

Conception graphique : Direction de la communication, mairie de Bordeaux

Crédits photos : T. Sanson, Anne Sophie Anèse

Comité de rédaction : Les membres du Comité de direction du CCAS